



Négociation Annuelle Obligatoire

Les salaires au régime Sec !

Lors de cette première réunion sur la négociation annuelle (NAO) portant sur les salaires, l'emploi, l'égalité professionnelle H/F, la formation, etc. la direction n'a retenu que le volet salarial.

L'enveloppe globale ne dépassera pas 2.5% pour toute l'entreprise FTV, compte tenu des engagements de l'année précédente, des mesures catégorielles, des automatismes, qui sont des éléments incontournables. Il resterait donc une toute petite enveloppe pour des mesures générales et individuelles.

Les mesures générales seront traitées au niveau de France télévisions, **les mesures individuelles** le seront au niveau de chaque pôle, enfin pour ce qui restera à partager.

Pour ce qui concerne **les disparités** entre les différentes « ex sociétés » la direction souhaite que cela se négocie au niveau de la future convention unique, idem pour ce qui concerne **le temps de travail**.

Sur la question de **l'emploi**, il y a deux volets à traiter, le volet des permanents et celui des précaires. Sur ce dernier point il a été rappelé à la direction les méthodes indignes pour exclure un certain nombre de collaborateurs qui depuis des années apportent leur concours à nos entreprises et qui aujourd'hui sont remerciés avec « un coup de pied dans le c.. ».

Pour les permanents un plan de départ baptisé : **plan-de-ruptures-du-contrat-de-travail-dans le cadre du dispositif de départs volontaires à la retraite**. Avec une problématique majeure : le non remplacement d'un certain nombre de ces départs et le comblement des autres par de la mobilité interne.

Et pourtant la direction a rappelé à plusieurs reprises que les effectifs resteraient au même niveau et qu'il n'y aurait pas de mobilité contrainte, cherchons l'erreur...

Pour ce qui concerne l'égalité professionnelle homme/femme, la CGT a rappelé l'obligation de réduire les disparités. Pour la direction cela fait partie de l'accord signé en 2007 qui s'établit sur 3 ans, elle a carrément oublié que c'était dans le cadre de la NAO que cela devait se traiter. L'égalité hommes/femmes serait-il un dossier mineur aux yeux de la direction.

Une négociation engagée au pas de course, car la direction souhaite la finaliser pour le 15 juillet, avec trois réunions entre le 22 juin et cette date butoir.

Pour la CGT les salaires, l'emploi, l'égalité professionnelle et la formation professionnelle sont autant de sujets déterminants que nous souhaitons aborder dans la plus grande sérénité.

Paris le 24 juin 2009